

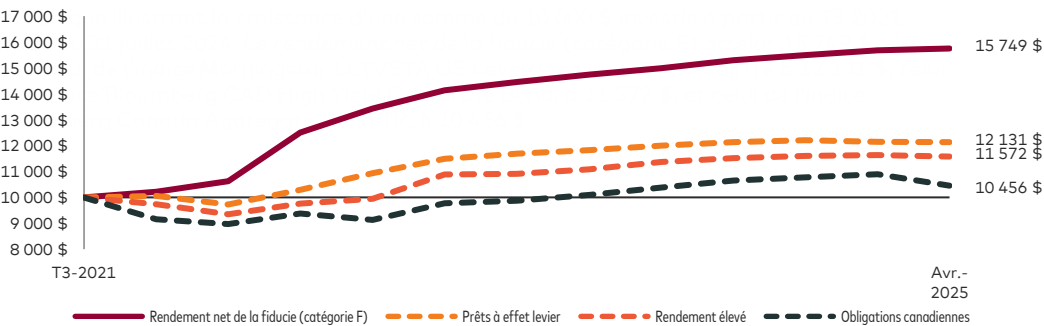
Feuille de profil - Catégorie F

au 30 avril 2025

Raisons d'investir dans cette Fiducie

- Expertise :** SAF Group, une société canadienne spécialisée dans l'apport de capitaux de sources non traditionnelles, propose des stratégies de crédit privé institutionnel de qualité qui mettent l'accent sur les prêts directs caractérisés par des garanties solides et des clauses restrictives.
- Antécédents :** Depuis 2014, SAF Group a investi environ 4 G\$ de capital institutionnel dans divers instruments. Depuis plus de 65 ans, AGF gère le capital de ses clients, conformément à une approche disciplinée quant à la gestion de placements.
- Gouvernance :** La Fiducie propose un cadre de gouvernance solide pour assurer que les éléments clés de ses activités bénéficient d'un niveau approprié d'indépendance et de surveillance.
- Revenu :** La stratégie offre un potentiel de rendements supérieurs, par rapport à un fonds de titres à revenu fixe traditionnel.
- Diversification :** Lorsqu'ils sont combinés à des actions et à des titres à revenu fixe traditionnels, les placements de crédit privé peuvent permettre de mieux diversifier un portefeuille, de réduire le risque systématique et d'améliorer l'ensemble des rendements ajustés en fonction du risque.

Croissance de 10 000 \$ (catégorie F)²



Rendements nets (catégorie F)^{1,3}

	1 mois		3 mois		6 mois		1 an		3 ans		5 ans		DD
	0,4 %		1,6 %		5,1 %		11,5 %		15,5 %		-		13,5 %
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	CDA
	T1			T2			T3			T4			
2025	1,3 %	0,6 %	0,6 %	0,4 %	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0 %
2024	2,3 %			1,2 %			1,0 %	0,9 %	0,7 %	1,0 %	1,0 %	1,1 %	10,8 %
2023	13,3 %			1,9 %			5,3 %			2,8 %			25,0 %
2022	-0,1 %			1,7 %			2,3 %			3,9 %			7,9 %
2021	-			-			-			2,3 %			2,3 %

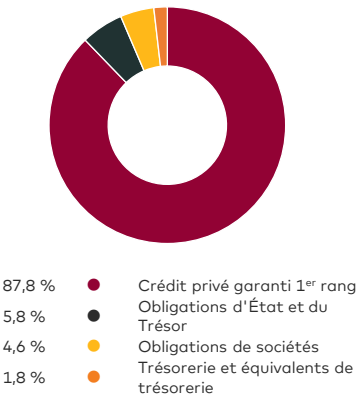
Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Cinq principaux placements de la SC⁵

Nom du titre	Secteur	Montant du prêt (M\$)*	Titre
Vamos	Services aux entreprises	52,8 M\$	Priv. 1 ^{er} rg
Quantum	Services aux collectivités	41,3 M\$	Privil. 1 ^{er} rg / Garantie personnelle et d'entreprise
Springwater	Immobilier	35,0 M\$	Priv. 1 ^{er} rg
Asgard	Énergie	28,8 M\$	Priv. 1 ^{er} rg
Aston	Assurances	22,2 M\$	Privil. 1 ^{er} rg / Garantie personnelle

*Les données comprennent les engagements utilisés, et peuvent comprendre le levier financier.
Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin.

Répartition de l'actif⁴



Processus d'investissement

La Fiducie de crédit privé AGF SAF (la « Fiducie ») vise à fournir des rendements attrayants ajustés en fonction du risque, une faible corrélation avec les catégories d'actif traditionnelles de même qu'un niveau constant de revenu. La Fiducie investit principalement dans des parts de la société en commandite AGF SAF Private Credit Limited Partnership (la « SC »), un fonds de crédit privé qui exerce ses activités dans le segment du marché intermédiaire canadien et qui se spécialise dans les prêts directs au moyen de placements dans des titres de créance garantis de premier rang unitranche et subordonnés.

Détails sur la Fiducie

Type	Fiducie d'investissement à capital variable sans personnalité morale
Statut	Notice d'offre, marché dispensé, émission permanente
Date de début de la Fiducie	30 juin 2021
Fréquence de l'évaluation et de la souscription	Mensuelle
Actif net total	128,0 million(s) \$
Frais de gestion ⁸	Catégorie A : 2,50 % Catégorie F : 1,50 %
Profil de risque	Moyen
Fréquence des rachats	Trimestrielle (préavis de 90 jours)
Frais de rachat anticipé	2 % de la valeur liquidative en cas de rachat dans les 12 mois suivant la souscription.
Fréquence des distributions	Mensuelle (revenu net)
Achat initial minimal ⁹	10 000 \$ (Catégories A et F)
Achat ultérieur minimal ⁹	5 000 \$ (Catégories A et F)
Admissibilité aux REER	Oui

Caractéristiques du portefeuille

Distributions DDM ⁶	9,7 %
Rendements nets annualisés depuis le début ¹⁷	13,5 %
Durée moyenne (années)	2,07
Duration modifiée (années)	1,72

Codes Fundserv (\$CAN)⁸

Catégorie A	ASP100
Catégorie A2	ASP150
Catégorie A3	ASP170
Catégorie F	ASP300
Catégorie F2	ASP350
Catégorie F3	ASP370

Corrélation avec les indices de marché généraux

Catégorie d'actif ¹⁰	Fiducie de crédit privé AGF SAF
Obligations canadiennes	0,22
Rendement élevé	0,15
Prêts à effet levier	0,14
Actions canadiennes	0,05
Actions américaines	0,16

Analyse statistique

Statistiques ¹⁰	Fiducie de crédit privé AGF SAF
Rendements nets annualisés depuis le début**	13,5 %
Écart-type	6,0 %
Ratio de Sharpe	1,72
Baisse maximale	0,1 %



Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. AGF apporte de la discipline en offrant l'excellence en matière de gestion de placements par l'entremise de ses volets axés sur des activités fondamentales et quantitatives de même que sur des actifs non traditionnels et des avoirs de particuliers bien nantis. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, et procure des services de gestion et de conseil en matière de fonds de placement au Canada.



SAF Group est l'un des principaux fournisseurs de capital alternatif au Canada, spécialisé dans les produits financiers sur mesure. L'équipe chargée du crédit au sein de SAF gère des actifs dans des secteurs à forte intensité de capital qui peuvent être adaptés à d'autres secteurs. Depuis 2014, AGF et SAF collaborent dans le cadre de diverses ententes.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-268-8583

¹Le 1^{er} mai 2024, la fréquence du calcul de la valeur liquidative (VL) de la Fiducie de crédit privé AGF SAF est devenue mensuelle (auparavant, trimestrielle). Aux fins de l'estimation du rendement de la période visée, les valeurs liquidatives des fins de mois intratrimestriels antérieurs à la date d'entrée en vigueur correspondent à la VL de fin de trimestre précédent. Par conséquent, quand il s'agit de périodes antérieures à la date d'entrée en vigueur, la totalité de la variation de la juste valeur et du taux de distribution est réputée survenir au cours du dernier mois de chaque trimestre, et l'on suppose une variation de néant de la juste valeur et un taux de distribution nul pour les autres mois intratrimestriels.

²Catégorie F, nets des frais. Le taux de rendement indiqué est fourni uniquement pour illustrer l'incidence d'un taux de croissance composé et ne constitue pas une prévision de la valeur future ou des rendements futurs des investissements dans le fonds. Aux fins d'illustration seulement. On ne peut pas investir directement dans un indice. Source : AGF et SAF Group, Bloomberg; au 30 avril 2025; date de début du rendement au 30 septembre 2021.

³Deux résultats de rendement sont indiqués pour les mois d'avril et de mai 2024, en raison du changement de fréquence du calcul de la VL. Pour une année civile complète, le rendement pour le cumul de l'année correspond au rendement annuel net de toute l'année. Pour les années non complètes, le rendement pour le cumul de l'année correspond au rendement net desdites périodes.

⁴La Fiducie investit directement dans des parts de la société en commandite (« SC ») ainsi que dans d'autres fonds AGF (les « fonds sous-jacents »). La répartition de l'actif du portefeuille représente les participations proportionnelles de la Fiducie aux titres agrégés de la SC et aux fonds sous-jacents.

⁵Les investissements en portefeuille correspondent aux prêts sous-jacents accordés au sein de la SC.

⁶La distribution n'est pas garantie et peut être ajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et varier d'un versement à l'autre. Le taux de distribution des 12 derniers mois (DDM) est calculé à partir de la date de fin du trimestre civil le plus récent.

⁷Calculé à partir de la plus récente date de fin de mois, et à partir de la date de début du rendement, soit le 30 septembre 2021.

⁸Les frais de gestion sont établis comme suit : Catégorie A : 2,50 %; catégorie A2 : 2,25 %; catégorie A3 : 2,00 %; catégorie F : 1,50 %; catégorie F2 : 1,25 %; catégorie F3 : 1,00 %.

⁹Les montants de l'investissement initial minimal et des investissements ultérieurs sont établis comme suit : Catégories A / F : 10 000 \$ / 5 000 \$; catégories A2 / F2 : 5 000 000 \$ / 5 000 \$; et catégories A3 / F3 : 10 000 000 \$ / 5 000 \$.

¹⁰La corrélation et l'analyse statistique sont déterminées par la participation de la Fiducie à l'ensemble des placements de la SC et aux fonds sous-jacents. Tous les résultats sont calculés à partir de la date de fin du trimestre civil le plus récent. Ils ne sont pas mis à jour en cours de trimestre, sauf ceux marqués d'un astérisque (**), qui sont calculés sur une base mensuelle. Les catégories d'actif sont représentées par les indices suivants. « Obligations canadiennes » = indice de RG Bloomberg Canada Aggregate Bond; « Titres à rendement élevé » = indice Bloomberg CAD High Yield Corporate Bond; « Prêts à effet de levier » = indice de RG Morningstar LLTVSTA US Leveraged Loan; « Actions canadiennes » = indice composé de RG S&P/TSX; « Actions américaines » = indice de RN S&P 500. Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %. Source : Placements AGF Inc. et SAF Group.

À l'usage exclusif des investisseurs qualifiés et des conseillers en placements.

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Ce document ne vise pas à constituer une offre de vente de parts de la Fiducie de crédit privé AGF SAF (la « Fiducie »). Toutes les informations contenues dans le présent document sont présentées dans leur intégralité sous réserve des informations contenues dans la Notice d'offre de la Fiducie et des autres documents qui y sont intégrés par référence (la « NO »). En règle générale, les parts de la Fiducie sont offerts uniquement aux investisseurs qualifiés (tels qu'ils sont décrits dans le Règlement 45-106), par l'entremise de courtiers inscrits. La NO comprend des renseignements supplémentaires à propos des objectifs de placement et des modalités d'un investissement dans la Fiducie (y compris les frais) et contient aussi des renseignements fiscaux ainsi que des informations relatives aux risques, qui sont importants pour toute décision d'investissement concernant la Fiducie.

Un investissement dans les titres mentionnés dans le présent document est hautement spéculatif et comporte certains risques qui doivent être pris en considération par un investisseur potentiel. Veuillez consulter la NO de la Fiducie pour prendre connaissance de la liste complète des risques qui sont associés à un investissement dans la Fiducie et des descriptions pertinentes à cet égard. Les investisseurs potentiels devraient consulter leurs propres conseillers professionnels relativement aux conséquences financières, juridiques et fiscales de tout investissement. La Fiducie n'est pas conçue pour servir de programme complet d'investissement. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les catégories sont automatiquement échangées contre des catégories assujetties à des frais de gestion réduits dès que la valeur comptable ou la valeur marchande de l'actif agrégé dépasse le seuil d'une tranche donnée. Par conséquent, un investisseur investira automatiquement dans la « catégorie A/A2/A3 » ou la « catégorie F/F2/F3 » ayant les frais de gestion les plus bas pour lesquels le placement est admissible. Si la valeur d'un placement passe ensuite sous le seuil minimal de souscription en dollars (valeur comptable et valeur marchande) de la catégorie dans laquelle le placement avait été automatiquement transféré, l'investisseur recevra un avis l'invitant à ramener la valeur de son placement au seuil pertinent en dollars de la catégorie, d'ici au dernier jour ouvrable de la fin du trimestre civil suivant. Les tranches et les réductions de frais de gestion correspondantes sont déterminées par Placements AGF Inc. (le « fiduciaire ») et, sous réserve des lois applicables, peuvent changer de temps en temps, à la discrétion de fiduciaire.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Publication: le 28 mai 2025.